

SEQUENCE LES MEDIAS EN DEBAT

ou comment les journalistes informent sur une question de société : la crise migratoire.

AVANT-PROPOS

Idéalement, cette séquence se situe à **la fin de l'année de 4^{ème}**. La séquence portant sur le journalisme peut amener si on le souhaite une organisation de classe en îlots : la salle de classe devient alors salle de rédaction, chaque îlot étant une « rédaction ». Les groupes (constitués par l'enseignant) restent les mêmes durant la séquence.

LES PROGRAMMES

La séquence s'inscrit dans le programme de cycle 4, en 4^{ème}. Elle est reliée à l'entrée **Agir sur le monde - Informer, s'informer, déformer ?** qui se donne pour objectifs de :

- Découvrir des articles, des images d'information sur des supports et dans des formats divers se rapportant **à un même évènement, à une question de société ou à une thématique commune.**
- Comprendre l'importance de la vérification et du recoupement des sources, la différence entre fait brut et information, les effets de la rédaction et du montage.
- S'interroger sur les évolutions éditoriales de l'information.

Elle fait suite à une séquence consacrée à Vivre en société, participer en société – Individu et société : confrontation de valeurs ? durant laquelle des extraits de nouvelles et romans du XVIIIème et XIXème sur l'esclavage et la colonisation seront étudiés (en lien avec les thèmes 1 et 2 d'histoire).

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

- Ecouter, prendre en compte ses interlocuteurs
- Combiner les informations explicites et implicites issues de sa lecture pour construire et vérifier le sens de ce que l'on lit
- Employer à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

- Travailler en équipe
- Savoir s'engager dans un dialogue constructif

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- Respecter les opinions, la liberté d'autrui
- Apprendre à mettre à distance préjugés et stéréotypes
- S'impliquer dans la vie scolaire et savoir prendre des initiatives

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

- Exprimer ce que l'on ressent face à une œuvre artistique
- Mobiliser son imagination et sa créativité au service d'un projet collectif

CHAMP DISCIPLINAIRE

COMPETENCES TRAVAILLEES

OBJECTIF PRINCIPAL

Remarque : les nouveaux programmes semblent davantage nous inviter à choisir un « **objectif principal** » qui influencera nos choix d'activités et peut-être aussi le contenu de l'AP plutôt que d'essayer, au sein de la séquence, de « balayer » tous les domaines. Les nouveaux programmes semblent aussi insister sur la « **mise en activité** » des élèves et nous demandent de mettre en place plus régulièrement « **une pédagogie de projet** ».

DIRE - ECOUTER (Scénario 1 – voir descriptif)

- Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes
- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire
- Participer de façon constructive à des échanges oraux

Objectif final : en groupe, réaliser une émission radiophonique avec chronique, reportage, interview et débat. De fait, les activités menées en Accompagnement Personnalisé porteront sur l'oral et permettront dans la mesure du possible une pédagogie différenciée.

OU

ECRIRE (Scénario 2 – voir descriptif)

- Utiliser l'écrit pour penser et apprendre
- Exploiter des lectures pour enrichir son écrit

Objectif final : en groupe, réaliser un journal (2 feuilles recto-verso format A4). De fait, les activités menées en Accompagnement Personnalisé porteront sur l'écrit et permettront dans la mesure du possible une pédagogie différenciée.

OBJECTIFS SECONDAIRES

LIRE – COMPRENDRE L'ECRIT

- Savoir combiner les informations explicites et l'implicite pour comprendre un texte.
- Adopter des stratégies de lecture adaptées à la nature du texte.
- Lire et comprendre des images fixes en utilisant quelques éléments d'analyse de l'image

ETUDIER LA LANGUE

- repérer et interpréter des marques de modalisation dans un article de presse : usage modal du conditionnel, adverbess de modalisation
- revoir les types de phrases et plus particulièrement la formulation de la phrase interrogative dans l'interview
- enrichir son vocabulaire autour de la presse et des médias : mise en réseau de mots (groupements par champ lexical et champ sémantique)
- apprendre à nommer ses sentiments
- revoir les terminaisons des mots en -tion, -ssion, -sion, cion ou xion lors de la création de titres non verbaux.

CORPUS MEDIAS

- Voir les références dans le tableau descriptif de la séquence.

CORPUS ARTISTIQUE, CINEMATOGRAPHIQUE

Pochoirs de Banksy réalisés en décembre 2015 à Calais et en janvier 2016 sur l'Ambassade de France à Londres.

Welcome, Pascal Lioret.

LECTURE CURSIVE

La petite fille de Mr Linh, Philippe Claudel

LECTURES « EXPERTS »

Ces titres, sélectionnés en collaboration avec le professeur documentaliste de l'établissement, sont présentés durant toute la séquence sur une table thématique, dans la classe. La lecture se fait sur volontariat. La restitution de la lecture faite dans **le carnet culturel**, est évaluée par le professeur documentaliste ou le professeur de français. Elle donne lieu à une note bonus.

Des romans

Le temps des miracles, Anne-Laure Bondoux

Lampedusa, Maryline Desbiolles

Les Vitalabri, Jean-Claude Grumberg

Refuges, Anneliese Heurtier

Un cargo pour Berlin, Fred Paronuzzi

Eux c'est nous, Daniel Pennac

Enfants d'ici, parents d'ailleurs, Carole Saturino

Guerre et si ça nous arrivait ? Janne Teller

Des albums

Paroles sans papier, Chauvel

Immigrants, 13 témoignages, Collectif d'auteurs

Zélie Nord-Sud, Cosey

Immigrants, Christophe Dabitch

Là où vont nos pères, Shaun Tan (**coup de cœur !**)

LCA

- s'interroger sur l'étymologie des mots et leur influence dans l'Histoire: « L'étranger » du grec ancien ξένος, *xénos* – « Le barbare » du latin *barbarus*, lui-même issu du grec ancien βάρβαρος / *bárbaros* (« étranger »)
- comprendre l'image de l'Autre chez les Anciens pour mieux s'interroger sur ses propres représentations.

INTERDISCIPLINARITÉ

Cette séquence est corrélée à un **projet interdisciplinaire**.

Anglais :

- Le professeur d'anglais propose un travail sur la thématique des migrants, en s'intéressant entre autre à l'histoire **d'Ellis Island** : voyage, conditions d'accueil, questionnaire d'accueil. Etude de documents (textes, photographies) et de supports audio et vidéo.
- Il fait réaliser aux élèves des recherches biographiques sur des **personnalités célèbres de la culture anglo-saxonne et américaine** qui ont été eux-mêmes **migrants**. Cela donne lieu à l'écriture de cartes d'identité, de courtes notices biographiques ou de portraits (pédagogie différenciée).
- Le film **Welcome**, visionné en cours de français, donne lieu à différents travaux d'écriture (pédagogie différenciée) : sms échangés entre Bilal et Mina, lettre laissée par Bilal à Simon avant de tenter l'aventure, ou mail envoyé par Mina à sa meilleure amie après le passage de Simon à Londres....
- L'album *Là où vont nos pères*, « coup de cœur » présenté en français, donne l'occasion d'un travail de remédiation pour un petit groupe d'élèves : rédiger quelques bulles pour cet album muet.

Arts plastiques :

- Le professeur d'Arts Plastiques propose une activité à partir de la lecture cursive consacrée à *La petite fille de Mr Linh*, Philippe Claudel. Une page du livre, choisie par l'élève, donne lieu à « un caviardage artistique ».

Géographie :

- Dans le cadre du thème 3 sur les mobilités humaines, le professeur de géographie évoque avec les élèves la question des migrations, le processus de mondialisation et les débats qu'il suscite. Son apport est essentiel afin que le contexte « géopolitique » des articles lus en classe soit mieux compris.

Documentation

- Le professeur documentaliste participe à l'élaboration du corpus, aide les élèves dans leurs recherches documentaires mais aussi lors des travaux oraux ou écrits. Il organise l'exposition finale, en informe la communauté éducative sur le site internet du collège.

Projet Final

Organisation, au CDI, d'une **exposition interactive** « Portraits de migrants, des visages et des voix » constituée des travaux d'élèves. Une première partie, « Migrants d'hier », est consacrée à Ellis Island et à la galerie de portraits. Les élèves peuvent répondre au questionnaire d'Ellis Island, faire un quizz, ouvrir une valise pour y trouver des objets de l'époque. Une deuxième partie, « Migrants d'aujourd'hui », présentent les travaux réalisés dans le cadre de l'étude de *Welcome* mais aussi les caviardages réalisés en Arts plastiques sur la lecture de *La petite fille de Mr Linh*. Les mots-clés du cours de géographie sont présentés sous forme d'un nuage de mots. La table de livres thématique est présentée. Les émissions radiophoniques ou les journaux conçus dans le cours de français peuvent être entendus ou lus. Les 10 dessins de presse présentés à l'oral dans le cours de français sont accrochés dans le collège.

A l'heure actuelle, cette séquence ne s'inscrit pas officiellement dans un **Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI)**.

PARCOURS EDUCATIFS

Parcours d'éducation artistique et culturelle

- Découverte d'une forme artistique, le street art, et d'un artiste engagé, Banksy.

Parcours citoyen

- **Loin d'imposer de manière dogmatique une « façon de penser »**, cette séquence, consacrée à une thématique forte de l'actualité, doit prêter au débat et accueillir une parole d'élève qui peu à peu se construira au contact de celle des autres.
- Elle invite l'élève à réfléchir à des **valeurs** (en lien avec la citoyenneté républicaine et la démocratie), à des **savoirs** (littéraires, historiques), à des **pratiques** (capacités à raisonner, à prendre en compte le point de vue d'autrui, à agir).
- En collaboration avec le **conseil de vie collégienne (CVC)** rendu obligatoire dans les nouveaux programmes, les élèves de la classe qui le souhaitent peuvent proposer un projet s'adressant à l'ensemble des élèves du collège sur la crise migratoire : *collecte, panneaux...* Le but est de rendre les élèves « acteur » de leur établissement et de participer à sa dynamique et à son ouverture sur la société, comme le préconisent les IO.

Séquence proposée par Anne-Laure Zdarsky-Buret, collègue de Lauterbourg.

Séquence proposée par Anne-Laure Zdarsky-Buret, collège de Lauterbourg.

DESCRIPTIF DE LA SEQUENCE – En bleu, l'objectif principal de la séquence est « oral » (scénario 1) – en vert, l'objectif principal de la séquence est écrit (scénario 2)

<u>Titre de la séance et Supports</u>	<u>Compétences travaillées</u>	<u>Activités</u>
<p>Séance 1 Profession : journaliste Supports : Carte du classement mondial de la liberté de la presse et baromètre - Reporters sans frontières 2015, affiches de Reporters sans frontières pour 2008 et 2009 – Article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen 1789.</p>	<p>A partir de l'étude des documents, s'interroger sur le travail du journaliste et ses droits.</p> <p>Repérer ce qui détermine un registre et ce qui le caractérise</p>	<p>« Qu'est-ce que la presse pour toi ? » Par groupe (rédaction), élaborer une fiche de mots-clés. Un rapporteur présente le travail à l'oral. Mise en commun pour établir une première carte mentale.</p> <p>Etude des documents et rédaction d'un bilan individuel grâce aux mots-clés notés au tableau : le travail du journaliste et ses droits.</p> <p>Présentation orale de l'article XI de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (travail donné en amont à trois élèves. Un élève présente son travail en 60 secondes, sans note, devant la classe.)</p> <p>Lancement du fil rouge « le dessin de presse » : on peut s'attendre, durant cette première séance, à ce que les élèves évoquent les attentats de Charlie Hebdo et la mort des dessinateurs de presse Charb, Tignous, Cabu et Wolinski. Partant de là, on peut proposer le dessin de presse comme « fil rouge » puisque ce support ne sera pas vu lors d'une séance particulière. En début de séance, en 60 secondes « top chrono », un élève doit nous présenter un dessin de presse en lien avec la thématique de la crise migratoire : qui a réalisé ce dessin ? à quelle date ? que voit-on sur le dessin ? de quoi cela parle-t-il ? Quel est le « registre » du dessin ? (Constituer un groupe de 10 élèves volontaires ou tirés au sort).</p> <p>Une grille de critères de réussite est établie ensemble. Elle sera utilisée tout au long de la séquence pour les différentes présentations (dessin de presse, travail sur Banksy).</p>
<p>Séance 2 La Une d'un journal Supports : « Une » de plusieurs journaux datant du mercredi 21 octobre 2015</p>	<p>Comprendre comment se compose la « Une » d'un journal</p> <p>Différencier les types de journaux selon leur cible et s'initier à la notion de ligne éditoriale</p>	<p>Activité : Chaque « rédaction » reçoit un journal. Le groupe a 3 minutes pour visualiser la Une. Après ce temps, le journal est enlevé. Ensemble, la « rédaction » doit sur une feuille reconstituer la Une. Le travail est présenté devant les autres groupes, la vraie « Une » est projetée derrière.</p> <p>Bilan commun : la composition d'une « Une ».</p> <p>Bilan individuel à partir des mots-clés notés au tableau : le but d'une « Une » - les notions de cibles et de ligne éditoriale.</p> <p>Travail collaboratif : chaque rédaction décide de son orientation : sa cible (quotidien national ? régional ? centres d'intérêt du lecteur ? Age ?), son titre. Le rédacteur en chef et le maquettiste sont choisis. Cette orientation prévaudra pour l'ensemble de la séquence.</p>
<p>Séance 3 Le reportage Support : Dépêche de l'AFP du 21 janvier 2001 - article de <i>Laetitia de</i></p>	<p>Comprendre le rôle d'une dépêche dans le processus journalistique</p>	<p>Etude de la dépêche en classe entière : bilan sur la composition et le but d'une dépêche.</p> <p>L'article « reportage : chaque « rédaction » se charge d'étudier une partie de l'article (la titraille, le chapô, la photographie et sa légende, l'article lui-même) avec une question commune : cet article est-il objectif ? Mise en</p>

Séquence proposée par Anne-Laure Zdarsky-Buret, collège de Lauterbourg.

<p><i>Kerchove, Phosphore, 19 août 2006</i></p>	<p>S'interroger sur les devoirs d'un journaliste</p>	<p>commun orale.</p> <p>Activité orale : débat informel : « La journaliste a-t-elle respecté ses devoirs ? » ou</p> <p>Activité d'écriture : tu es lecteur et tu rédiges une lettre au rédacteur en chef du journal Phosphore dans lequel tu exprimes ton avis sur le travail de la journaliste. Tu construis ton propos à l'aide de paragraphes et de connecteurs.</p> <p>Bilan commun grâce aux mots-clés notés au tableau : quels sont les devoirs d'un journaliste ? (sous forme de carte mentale).</p>
<p>Séance 4 Dans une salle de rédaction Support vidéo : écoute de France Info en direct - http://www.tv5.org/TV5Site/publication/galerie-324-2-La_redaction.htm</p>	<p>Comprendre le fonctionnement d'une rédaction</p> <p>Enrichir son vocabulaire sur la presse et les médias (les métiers de la rédaction)</p> <p>Revoir les terminaisons des mots en -tion, -ssion, -sion, cion ou xion lors de la création de titres non verbaux.</p>	<p>Ecoute de France Info en direct (5 minutes) puis court travail d'écriture : tu es journaliste pour ta rédaction (voir décisions prises par le groupe en séance 2). Quels seraient les titres du jour ? Mise en commun à partir de quelques titres projetés. Bilan individuel sur la formulation d'un titre et ses caractéristiques à partir des mots-clés notés au tableau. Rappel de ce qu'induit la cible.</p> <p>Activité orale - Jeu de rôle : chaque journaliste de la rédaction (îlot) propose trois titres en lien avec l'actualité du jour pour composer le journal et tente de convaincre le rédacteur en chef d'accepter son papier. Un observateur est désigné. Il sera le rapporteur à l'issue de l'échange : qui a convaincu le plus ? (décompte du nombre d'articles accepté) – quels moyens pour convaincre ont-ils été efficaces ? Mise en commun. Visionnage de la vidéo. Bilan: le travail d'une rédaction. (sous forme de schéma) ou</p> <p>Activité d'écriture : tu es journaliste pour ta rédaction. Ton rédacteur en chef t'impose la manchette. Tu rédiges un titre, le chapô et tu soumetts ton travail au rédacteur qui choisira parmi les différentes propositions. Visionnage de la vidéo. Bilan: le travail d'une rédaction. (sous forme de schéma)</p>
<p>Séance 5 L'interview Support : écoute en podcast de l'émission de Gilles Hallais France Info Junior « Comment l'Europe va-t-elle accueillir les réfugiés ? » - écoute en podcast de la chronique de Gilbert Chevalier « Expliquez-nous : les migrants » (France Info)</p>	<p>Revoir la construction des phrases interrogatives.</p>	<p>Ecoute de l'émission France Info Junior (4 minutes). A partir de cette écoute établissement en commun d'une grille d'évaluation: les caractéristiques d'une interview réussie.</p> <p>Activité orale : au sein de la rédaction (îlot), constitution de binômes intervieweur-interviewé. A l'aide de casques et de la fonction dictaphone d'un lecteur MP3, enregistrement d'une interview de 5 questions sur la thématique des migrants (enregistrement en direct). L'élève choisit sa stratégie pour préparer ses questions : brouillon écrit ou brouillon oral (avec le dictaphone). Un enregistrement est ensuite écouté en groupe-classe : à partir de ce support oral, travail avec les élèves sur la construction de la phrase interrogative. Ou</p> <p>Activité d'écriture : même type d'interview que précédemment, mais à l'écrit. Différents travaux écrits sont projetés et comparés. Même finalité que précédemment.</p> <p>Utilisation de la grille pour évaluer les travaux entendus ou lus. Evaluation entre pairs. Reprise du travail pour l'améliorer.</p>

Séquence proposée par Anne-Laure Zdarsky-Buret, collège de Lauterbourg.

<p>Séance 6 « Migrants », « immigrés », « réfugiés », « sans-papier », « étranger » ? Support : OVIDE, Les <i>Tristes</i>, V, 10</p>	<p>Comprendre l'influence des mots et de leur origine sur notre façon de penser</p> <p>Apprendre à mettre à distance les stéréotypes, les préjugés</p>	<p>« Ici, je suis moi-même un barbare » : explication du vocabulaire en s'aidant de l'étymologie (que veut-dire être « un barbare » pour les Grecs ? pour les Romains ? et aujourd'hui ?) – mise en réseaux de mots.</p> <p>Lecture analytique : s'interroger sur les stéréotypes et les préjugés d'hier et d'aujourd'hui.</p>
<p>Séance 7 L'éditorial Supports : l'éditorial du Monde 24 août 2015 – l'éditorial « vidéo » du magazine Valeurs Actuelles 25 juin 2015</p>	<p>Apprendre à distinguer différentes lignes éditoriales</p> <p>S'interroger sur la formulation des titres (informatif, incitatif)</p>	<p>4 élèves désignés en amont – 1 élève tiré au sort : présentation orale du contexte géopolitique vu en cours de géographie expliqué avec ses propres mots. Support : une carte de l'Europe et un schéma du cahier de géographie.</p> <p>Etude du texte : temps important laissé aux impressions, remarques des élèves. Mots-clés notés au tableau. Bilan individuel : qu'est-ce qu'un éditorial ? Comment se construit-il ?</p> <p>Visionnage d'un éditorial vidéo : à partir de cette vidéo, rédiger quatre titres qui pourraient illustrer cet éditorial. Bilan commun sur la visée d'un titre, informatif ou incitatif.</p>
<p>Séance 8 La photographie de presse Supports : Couverture du magazine municipal de Béziers – photographie publiée dans Ouest France le 24 septembre 2015</p>	<p>Analyser une image fixe : composition, cadrage, couleur, angle de vue</p> <p>Comprendre en quoi une photographie de presse influence notre lecture d'un texte</p>	<p>Projection de deux photographies de presse sans légende.</p> <p>Activité orale : tu es un reporter pour une radio d'info en continu. Tu dois couvrir l'évènement illustré par l'une des deux photographies. Quel évènement cela peut-il être ? Tu as 1 minute pour raconter où, quand, qui, quoi, comment ? Scénario de l'évènement pensé en groupe, au sein de la rédaction. Ou</p> <p>Activité écrite : tu es journaliste pour un quotidien national. Tu dois couvrir l'évènement illustré par l'une des deux photographies. Rédige le chapô de ton article : où, quand, qui, quoi, comment ? Scénario de l'évènement pensé en groupe, au sein de la rédaction.</p> <p>Mise en commun des travaux puis analyse de l'image (composition, couleur...)</p> <p>Projection des deux autres photographies : par deux, après s'être concerté, bilan commun sur la manipulation par l'image.</p>
<p>Séance 9 Le fait divers Supports : dépêches, extraits de journaux télévisés et journaux radiophoniques du 11, 12 et 13 juillet 2004</p>	<p>S'interroger de nouveau sur la formulation des titres (analyse entre autre des figures de style)</p> <p>Comprendre le rôle du conditionnel et des adverbes de modalisation</p> <p>dans l'écriture journalistique</p>	<p>Chaque élève a reçu en amont un extrait du document (sauf la chute). A la maison, il s'est entraîné à le lire de façon expressive et il a trouvé un titre incitatif basé sur une figure de style en lien avec son texte. En classe, les documents sont projetés un par un, de façon chronologique. L'élève désigné propose son titre et lit son texte préparé en y mettant de l'intention. Bilan commun sur les titres incitatifs et les figures de style privilégiées dans la presse.</p> <p>Puis projection de la chute : débat informel au sein de la classe sur les devoirs d'un journaliste puis bilan écrit à partir des mots-clés notés au tableau.</p> <p>Activité orale : tu es journaliste radio. Tu présentes ce fait-divers avec précaution (texte de base : celui préparé à la maison qu'il faudra retravailler). Bilan sur le rôle du conditionnel et des adverbes de modalisation. Ou</p>

		Activité écrite : même consigne, mais à l'écrit. Même finalité.
<p>Séance 10 La presse en parle Support : quatre pochoirs de Banksy réalisés en décembre 2015 et janvier 2016</p>	<p>S'interroger sur le message renvoyé par une œuvre artistique</p>	<p>Activité orale : les élèves qui n'ont pas présenté le dessin de presse reçoivent une des 4 œuvres. A la maison, ils préparent une courte présentation : qui est Banksy ? Que voit-on sur l'image ? Quel est son message ? 4 élèves désignés présentent leur travail. Les critères de réussite pour le dessin de presse sont de nouveau utilisés. Bilan commun sur Banksy, un artiste engagé.</p>
<p>Séance 11 Alors, bienvenue ? Support : <i>Welcome</i>, Philippe Lioret – Article du Figaro -</p>	<p>Affiner son raisonnement Apprendre à écouter l'Autre</p>	<p>Visionnage du film <i>Welcome</i>.</p> <p>Activité orale : « Simon a-t-il eu raison d'aider Bilal ? » participer à un débat normé et régulé à la manière d'une émission radiophonique. Chaque journaliste, dans chaque rédaction, prépare ses arguments et ses exemples. Un animateur dans chaque rédaction est désigné. Il réfléchit aux questions qu'il peut poser aux débatteurs. Le débat est enregistré, il doit durer cinq minutes environ. Chaque groupe écoute son débat et se demande qui a été le plus convaincant et pourquoi ? Echange des enregistrements : les groupes s'expliquent mutuellement qui ils ont trouvé le plus convaincant dans les débats. Ou</p> <p>Activité écrite : tu es rédacteur en chef du quotidien régional Le Calaisien. Tu rédiges un éditorial sur cette affaire.</p> <p>Lecture de l'article du Figaro.</p>
<p>Séance 12 Evaluation</p>	<p>Participer à un projet collaboratif Savoir prendre en compte l'opinion d'autrui</p>	<p>Evaluation : avec ta rédaction, tu crées une émission radiophonique sur la thématique des migrants. L'émission est composée de chroniques, de courts reportages, d'une interview et d'un court débat. Elle sera alimentée par les différents travaux oraux de la séquence qui auront été retravaillés. (Exemples : une chronique « géopolitique » sur la crise migratoire, , une interview d'un Calaisien sur la thématique des migrants, un débat « faut-il aider les migrants ? », une revue « dessins de presse » sur la crise migratoire ou bien une revue « titre » présentant quelques gros titres de la presse régionale et nationale sur la thématique des migrants, un court reportage sur les pochoirs de Banksy trouvés à Calais, une critique du film <i>Welcome</i>.) Pour « cette tâche complexe », les élèves doivent être dans une démarche d'appropriation du cours : séances, fiches d'exercices.</p> <p>Ou</p> <p>Evaluation : avec ta rédaction, tu crées un journal sur la crise migratoire. Ton journal, Le Calaisien, est un quotidien régional. Ton journal est alimenté des différents travaux écrits de la séquence qui auront été retravaillés. (exemples : un éditorial sur l'aide apportée aux migrants, une interview, un article sur les pochoirs de Banksy, une critique du film <i>Welcome</i>, des photographies de presse légendées, des dessins de presses légendés etc.) Pour « cette tâche complexe », les élèves doivent être dans une démarche d'appropriation du cours : séances, fiches d'exercices.</p>

Séquence proposée par Anne-Laure Zdarsky-Buret, collège de Lauterbourg.

CARTE ET AFFICHES - SEANCE 1



BAROMÈTRE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Source : <http://www.rsf.org>

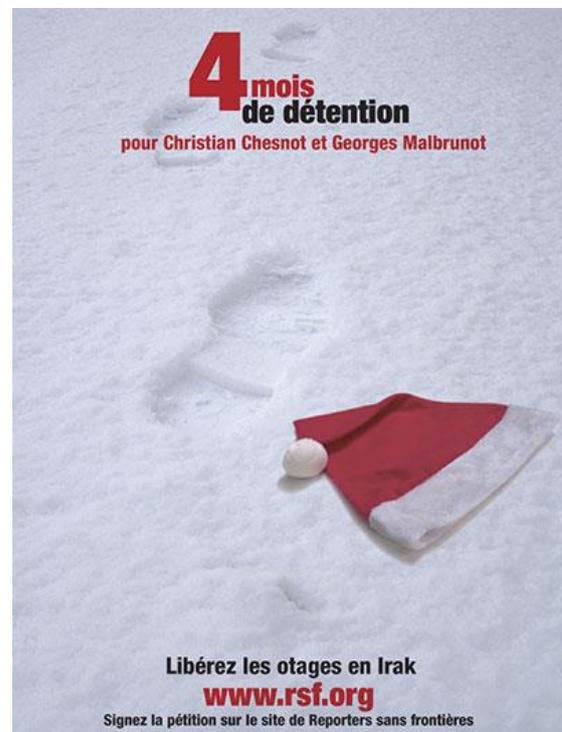
	journalistes tués	collaborateurs tués	journalistes emprisonnés	collaborateurs emprisonnés	net-citoyens emprisonnés
En 2010	3	0	196	10	118
En 2015	63	6	152	13	161

A Noël, la Chine ne fait pas de cadeaux

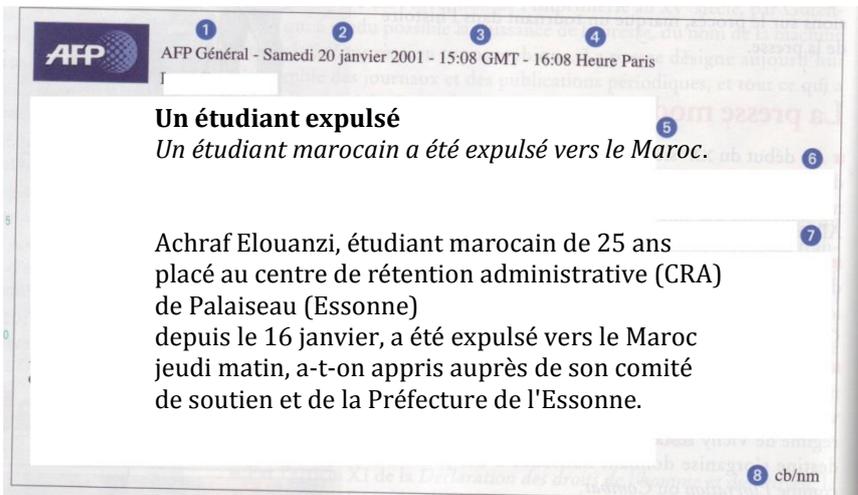


Liu Xiaobo, défenseur de la liberté d'expression a été condamné à 11 ans de prison le 25 décembre 2009.
Hu Jia, blogueur et militant des droits de l'homme, entame sa troisième année de détention le 27 décembre.

REPORTERS SANS FRONTIÈRES
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



DEPECHE (montage personnel) ET ARTICLE - SEANCE 3



ACTU 15/25 PARVANI, BAC ES Option sans papiers

s o c i é t é Comme Parvani, des milliers d'élèves en situation irrégulière sont menacés d'être reconduits à la frontière. Le 30 août est

la date butoir fixée par Nicolas Sarkozy. La mobilisation s'organise..



Manifestation des lycéens devant une préfecture, en 2005. Ils demandent la régularisation pour leurs camarades de classe.

lui serait plus d'aucun recours. « J'ai pu terminer mes études secondaires en échappant de justesse à une première mesure d'éloignement. Mais maintenant, je ne sais pas ce qui m'attend », s'assombrit la jeune fille. Le cas de Parvani est loin d'être une exception en France. Selon le Réseau éducation sans frontières, qui se mobilise pour la régularisation des jeunes scolarisés sans papiers, entre 15 000 et 50 000 élèves sont concernés. Arrivés seuls ou en famille, fuyant la misère économique, ou mus par le simple désir d'une promotion sociale, cela ne suffit pas pour émigrer dans les règles de l'art, surtout lorsqu'on vient d'un pays du Sud. [...]

Parvani a 20 ans. Arrivée il y a quatre ans en France avec un titre de séjour valable trois mois, elle fait partie des milliers de lycéens sans papiers présents sur le sol français. Aujourd'hui, elle risque d'être expulsée vers son pays d'origine, l'île Maurice. Parvani déteste les vacances. Depuis qu'elle est arrivée en France, l'été se répète selon le même scénario : « Avec mes parents et mon petit frère, on évite de sortir. On ne prend jamais le métro. Parce qu'il y a toujours plus de contrôles et puis, c'est toujours pendant les vacances que l'on reçoit les mauvaises nouvelles... », glisse-t-elle. Malgré ses sourires avenants et la douceur de son visage, cette élève de T^{le} ES, scolarisée au lycée Paul-Éluard, à Saint-Denis (93), peine à cacher son inquiétude. Même si une commission est chargée d'étudier chaque cas

jusqu'au 30 août, Parvani risque de tomber sous le coup d'une « mesure d'éloignement ». Une figure de style élégante pour ne pas parler d'expulsion.

La peur au ventre, obligée de vivre terrée

Un sursis qui prolonge la circulaire Sarkozy accordée aux élèves sans papiers le 31 octobre 2005. Un texte qui suspendait les reconduites à la frontière pour les jeunes étrangers majeurs en cours d'études jusqu'à la fin de l'année scolaire. Parvani vit dans la peur d'être expulsée. Il suffirait d'un contrôle d'identité pour qu'elle atterrisse dans un centre de rétention. Direction l'île Maurice, où elle n'a pourtant plus de famille. Ses parents, qui résident aussi en France de façon illégale, ne seraient peut-être pas avertis, et le statut de lycéenne ne

Le camp de rétention, avant le départ, sauf si...

Aux vacances d'avril, c'est le coup de grâce. Parvani reçoit un arrêté de reconduite à la frontière. En clair, on lui demande de se présenter au bureau des étrangers pour se faire expulser. Le bac ? La circulaire ? envolés. « On a eu un autre cas dans notre établissement. Soit la circulaire était un simple effet d'annonce pour désamorcer la mobilisation autour des lycéens, soit il y a eu des couacs dans le traitement des dossiers », suggère une enseignante de Parvani. À la préfecture, c'est le silence radio.

Parvani a fini par confier son secret à ses enseignants et camarades. Grâce à leur mobilisation, elle a pu échapper à un aller simple vers son pays d'origine. 1 300 signatures ont fait plier l'administration. Pour un temps. Les

vacances sont là, et avec elles un risque de démobilité du mouvement de solidarité. Parvani demeure toujours sans papiers, même si elle a fait une demande de titre de séjour pour des raisons de « vie privée et familiale ».

Du côté des profs, pas question de lâcher : « On ne la laissera pas s'envoler comme ça. Parvani est une bonne élève et elle a un projet : devenir psy. S'il faut aller la chercher dans un camp de rétention, on ira. »

SUPPORT VIDEO - SEANCE 4

http://www.tv5.org/TV5Site/publication/galerie-324-2-La_redaction.htm

SUPPORT AUDIO – ECOUTE EN PODCAST - SEANCE 5

<http://www.franceinfo.fr/emission/france-info-junior/2015-2016/comment-l-europe-va-t-elle-accueillir-les-refugies-01-10-2015-15-00>

<http://www.franceinfo.fr/emission/expliquez-nous/2015-2016/expliquez-nous-les-refugies-31-08-2015-12-40>

TEXTE - SEANCE 6

REGARDS ROMAINS SUR L'AUTRE

OVIDE, *Tristes*, V, 10

Traduction Nisard, 1838 (<http://remacle.org/bloodwolf/poetes/Ovide/tristes5.htm>).

Le poète Ovide (né en 43 av. J.-C., mort en 17 ap. J.-C.) a été relégué en 8 ap. J.-C. à l'autre bout de l'empire romain, à Tomes sur les bords de la Mer Noire (aujourd'hui Constantza en Roumanie), pour avoir déplu à l'empereur Auguste. Malgré les regrets manifestés dans des poèmes comme celui qui suit, il ne put jamais revenir à Rome.

ÉLÉGIE X

Depuis que je suis dans le Pont¹, trois fois l'Ister², trois fois les eaux de l'Euxin, ont été enchaînées par les glaces. Il me semble que mon exil a duré déjà autant d'années que les Grecs en passèrent sous les murs de Troie, la ville de Dardanus. On dirait ici que le temps est immobile, tant ses progrès sont insensibles ! tant l'année poursuit lentement sa révolution ! Pour moi le solstice n'ôte rien à la longueur des nuits. Pour moi, l'hiver n'amène pas de plus courtes journées. Sans doute, la nature a changé ses lois à mon égard, et prolonge, avec mes peines, la durée de toutes choses. Le temps, pour le reste du monde, suit-il sa marche ordinaire, et n'y a-t-il que le temps de ma vie qui soit en effet plus pénible sur les côtes de ce pays, dont le nom d'Euxin³ est un mensonge, sur ce rivage doublement sinistre⁴ de la mer de Scythie ?

Des hordes innombrables, qui regardent comme un déshonneur de vivre autrement que de rapines, nous entourent et nous menacent de leurs agressions féroces. Nulle sûreté au dehors. La colline sur laquelle je suis est à peine défendue par de chétives murailles, et par sa position naturelle. Un gros d'ennemis, lorsqu'on s'y attend le moins, fond tout à coup comme une nuée d'oiseaux, et a plutôt enlevé sa proie qu'on ne s'en est aperçu. Souvent même, dans l'enceinte des murs, au milieu des rues, on ramasse des traits⁵ qui passent par-dessus les portes inutilement fermées. Il n'y a donc ici que peu de gens qui osent cultiver la

¹ Le Pont-Euxin, nom ancien de la Mer Noire

² Nom ancien du Danube

³ En grec, « favorable »

⁴ À la fois « déplaisant » et « funeste »

⁵ Flèches et javelots

campagne, et ces malheureux tiennent d'une main la charrue et de l'autre un glaive. C'est le casque en tête que le berger fait résonner ses pipeaux assemblés avec de la poix, et la guerre au lieu des loups sème l'épouvante au sein des troupeaux timides. Les remparts de la place nous protègent à peine, et, même dans l'intérieur, une population barbare mêlée de Grecs nous tient encore en alarme, car des barbares demeurent ici confusément avec nous, et occupent plus de la moitié des habitations. Quand on ne les craindrait pas, on ne pourrait se défendre d'un sentiment d'horreur, à voir leurs vêtements de peaux et cette longue chevelure qui leur couvre la tête. Ceux même qui passent pour être d'origine grecque ont échangé le costume de leur patrie contre les larges braies des Perses⁶ ; ils parlent, du reste, un langage commun aux deux races, tandis que je suis obligé de recourir aux signes pour me faire comprendre. Je suis même ici un barbare, puisque personne ne m'entend, et que les mots latins sont la risée des Gètes⁷ stupides. Souvent, en ma présence, ils disent impunément du mal de moi, ils me font peut-être un crime de mon exil, et comme, tandis qu'ils parlent, il m'arrive d'approuver par un signe ou de désapprouver, ils en tirent des conclusions fâcheuses contre moi. Ajoutez à cela que le glaive est ici l'instrument d'une justice inique, et que souvent les parties en viennent aux mains en plein barreau. Ô cruelle Lachésis⁸ qui n'a pas suspendu plus tôt la trame d'une vie condamnée à subir maintenant l'influence d'un astre si funeste !

Si je me plains de ne plus voir ni vous, ô mes amis, ni ma patrie, et d'être relégué aux extrémités de la Scythie, ce sont là des tourments réels ! J'avais mérité d'être banni de Rome, mais peut-être aussi n'avais-je pas mérité qu'on m'assignât cet horrible séjour ! Ah ! que dis-je, insensé ! la vie même pouvait m'être ravie sans injustice, puisque j'avais offensé le divin César !

Source : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/lettres/langues-et-cultures-de-lantiquite/ressources-antiques-pour-le-francais/> Dossier *Les barbares vus par les écrivains anciens*, réalisé par Mr François Hubert.

⁶ Lieu commun : les Perses sont moqués pour leurs habits longs

⁷ Ancien peuple thrace

⁸ L'une des Parques

Document 1

Migrants et réfugiés : Europe, réveille-toi !

LE MONDE | 24.08.2015 à 11h07 • Mis à jour le 24.08.2015 à 11h38

Partager (2 670) [Twitter](#)

image: Photographie de l'AFP – Des réfugiés en Macédoine, 26 juillet 2015.



Editorial du « Monde ».

La chancelière Merkel et le président Hollande ont été bien inspirés d'ajouter la question des réfugiés à celle de l'Ukraine au menu de leurs entretiens, lundi 24 août à Berlin. Il n'est pas aujourd'hui de crise plus pressante, plus dramatique ni plus lourde de menaces pour la stabilité de l'Europe que celle qui se déroule à nos frontières depuis près de deux ans. Sous nos yeux, mais sans que nous ayons voulu voir qu'elle s'aggravait de mois en mois.

Angela Merkel et François Hollande ne vont pas, bien sûr, résoudre cette crise à eux deux, pas plus que les quelques mesures annoncées par les ministres de l'intérieur britannique et français, le 20 août, n'apportent une solution à la « jungle » de Calais. Mais ils peuvent, et doivent, ensemble, lancer enfin l'appel à la mobilisation générale dont l'Union européenne a cruellement besoin pour comprendre qu'il faut d'urgence changer de paradigme sur ce dossier.

Débordées, l'Italie puis la Grèce crient au secours depuis longtemps – en vain. A Bruxelles, la Commission européenne prêche dans le désert. Tardivement mais clairement, l'Allemagne a, ces derniers jours, pris la mesure des choses et le

fait savoir. Mme Merkel a évoqué une crise potentiellement bien plus grave pour l'UE que celles de l'euro ou de la dette grecque. Son ministre de l'intérieur, Thomas de Maizière, a annoncé le chiffre record de 800 000 demandeurs d'asile cette année pour son pays, quatre fois plus que l'an dernier.

L'Europe risque de perdre son âme

L'Allemagne, a-t-il dit, va s'organiser en conséquence, mais il faut impérativement « *des solutions européennes* ». Dimanche, le vice-chancelier Sigmar Gabriel et le ministre des affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier, deux figures importantes du Parti social-démocrate, ont appelé à une répartition plus équitable des réfugiés entre Etats membres de l'UE et plaidé pour la création d'un « *code d'asile européen* ».

Berlin tire le signal d'alarme et propose des pistes. Paris n'en est encore qu'à constater, comme l'a fait Laurent Fabius, le ministre des affaires étrangères, dans un entretien publié par *Le Journal du dimanche*, qu'il s'agit d'une « *crise considérable et qui va durer* » – doux euphémisme. Londres fait mine de ne pas voir plus loin que le bout de l'Eurotunnel. Sans rougir, les pays d'Europe centrale ont adopté, eux, l'attitude proprement honteuse de commencer par refuser d'accueillir des réfugiés, puis de n'accepter que des chrétiens.

Ces réactions sont indignes de l'Europe, de son histoire et de son identité. Elles sont aussi dangereuses, comme le souligne le chef de la diplomatie italienne, Paolo Gentiloni, dans les colonnes du *Messaggero* : le risque de la poursuite du chacun-pour-soi est l'effondrement des accords de Schengen, qui garantit la libre circulation des personnes au sein de l'espace constitué par les vingt-six pays signataires. L'un des piliers de la construction européenne pourrait ainsi se trouver en péril ; la crise des migrants, résume M. Gentiloni, peut amener l'Europe « *à redécouvrir son âme ou à la perdre pour de bon* ».

Le moment est venu de répondre aux appels de Rome, de Bruxelles et de Berlin. La crise des migrants, avec ses deux composantes, celle des réfugiés politiques, qui doivent être accueillis dignement dans toute l'UE, et celle des migrants économiques, qui doivent être dissuadés d'entrer illégalement, est un défi de nature à transformer l'Europe. Humainement et politiquement, ne pas le relever serait désastreux.

Raphaëlle Bacqué

DOCUMENT 2

Un éditorial « vidéo » : <http://www.valeursactuelles.com/societe/video-la-une-de-va-ledito-dyves-de-kerdrel-migrants-stop-53970>

Séquence proposée par Anne-Laure Zdarsky-Buret, collègue de Lauterbourg.

PHOTOGRAPHIES DE PRESSE - SEANCE 8



Photographie de l'Agence Reuters publiée dans la Dépêche du Midi, 25 octobre 2015. Des réfugiés à Calais, octobre 2015.



Couverture du journal municipal de Béziers, septembre 2015



Photographie publiée dans Ouest France 4 septembre 2015.

DEPECHEs, EXTRAITS D'ARTICLES, SUPPORT AUDIO ET SUPPORT VIDEO : PAGE DU MANUEL MAGNARD 2005, SEANCE 9

11 JUILLET 2004

Europe 1, dépêche AFP, 6 heures : « Une agression antisémite dans le RER D entre Louvres et Sarcelles dans le Val-d'Oise. Six hommes d'origine maghrébine ont agressé une jeune femme de 23 ans parce qu'ils la croyaient juive. »

Le Parisien « Ignoble agression dans le RER D »

Le Journal du Dimanche « Une effroyable agression antisémite »

TF1 « C'est dans cette gare que les agresseurs sont montés dans le RER. Ils sont six, âgés de 15 à 20 ans selon des témoins. Ils sont six et ils vont s'en prendre à une jeune femme. »

12 JUILLET 2004

France 2 Premier titre de ce journal qui suscite unanimement la révolte, l'effroi et l'indignation : une jeune femme dans un RER a été agressée par six hommes parce qu'ils la croyaient juive. Après l'avoir molestée, ils ont dessiné des croix gammées sur son ventre. C'était vendredi matin à une heure d'affluence, personne n'a bougé. Jacques Chirac demande que tout soit fait pour punir les agresseurs de cet acte honteux avec toute la sévérité qui s'impose.

L'AFFAIRE DU RER D

Le Figaro Les petits enfants du Maghreb veulent participer à leur manière à la lutte des Palestiniens. La voyageuse du RER a soudain incarné l'ensemble des Israéliens. La haine est en train de franchir la Méditerranée.

Libération Les trois Maghrébins et les trois Africains tagent sur son ventre, sous ses seins et jusqu'au pubis des croix gammées. Puis taillent dans ses longs cheveux.

13 JUILLET 2004

L'Est républicain L'indignation ne suffit pas. La vérité, c'est que personne ne voit ou n'ose admettre l'état de notre société impuissante à traiter le problème de l'immigration, du chômage et de la perte de tout repère dans les cités chaudes menacées par la malédiction des ghettos.

Le Monde Vendredi, dans le RER D, une jeune femme devenue juive pendant treize minutes sous le regard féroce de six agresseurs a été victime de nazis.

TF1 Les doutes dont nous faisons état hier se sont transformés en certitude il y a un peu plus d'une heure, lorsque l'on a appris que la jeune femme qui disait avoir été victime d'une agression antisémite vendredi dans le RER avait avoué avoir tout inventé. [...] Cette fois-ci l'emballement politique a précédé l'emballement médiatique.

Le 26 juillet 2004, alors qu'elle comparait en correctionnelle pour « dénonciation de délit imaginaire », Marie Leblanc, plus connue comme « l'affabulatrice du RER D, lâche

une phrase qui en dit long sur les ressorts de la mythomanie. Au président du tribunal, qui lui demandait pourquoi elle avait accusé des Maghrébins et des Noirs, la fausse victime d'« agres-

sion antisémite » répondit du tac au tac : « Parce que quand je regarde la télévision, c'est toujours eux qui sont accusés. »

O. Cyran, M. BA, *Almanach critique des médias*, © Les Arènes, 2005

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES - SEANCE 10



Sans titre, Banksy, décembre 2015, pochoir, Calais.



Sans titre, Banksy, décembre 2015, pochoir, Calais.



Sans titre, Banksy, décembre 2015, pochoir, Calais.



Sans titre, Banksy, janvier 2016, pochoir, Ambassade de France, Londres.



Une simple amende pour avoir aidé une fillette à sortir de « la jungle » de Calais



Par Yohan Blavignat
Publié le 14/01/2016 à 14:28

Rob Lawrie était bénévole humanitaire dans la « jungle » de Calais en octobre dernier. Jugé cet après-midi pour avoir aidé une Afghane de 4 ans à rejoindre le Royaume-Uni, ce Britannique n'ira pas en prison.

L'affaire avait fait grand bruit en octobre dernier. Un Britannique, Rob Lawrie, a été condamné à une simple amende de 1.000 euros avec sursis jeudi par le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer, dans le Nord de la France pour mise en danger de la vie d'autrui. L'ancien soldat, devenu dirigeant d'une entreprise de nettoyage, **avait tenté de transporter une réfugiée afghane de 4 ans de la « jungle » de Calais jusqu'à Leeds, dans le nord de l'Angleterre**, où lui-même vit ainsi qu'une partie de la famille de la fillette. Il était poursuivi pour « avoir facilité, par aide directe ou indirecte, la circulation irrégulière d'un étranger en France ».

Bouleversé par le sort des migrants l'été dernier, Rob Lawrie avait décidé de se rendre utile. Il se rendait ainsi régulièrement dans la « jungle » de Calais et apportait des vêtements et de la nourriture aux clandestins. Le 24 octobre dernier, Rob Lawrie travaillait dans le camp de Calais pour construire des abris en bois. C'est là qu'il a rencontré Reza. Ce réfugié afghan lui a demandé à plusieurs reprises de prendre sa fille, Bahar Ahmadi. D'abord réticent, **comme il le confiera à la BBC** en novembre, l'homme de 49 ans finit par accepter. « Nous étions assis autour d'un feu de camp, (...) elle s'est endormie dans mes bras. Je me suis dit: 'Ce n'est pas une vie pour un enfant'. J'ai perdu toute rationalité », précisera-t-il à la chaîne de télévision britannique.

« Ce n'est pas une vie pour un enfant »

Rob Lawrie cache alors la fillette dans sa camionnette. Avant d'embarquer sur le ferry qui doit les amener en Angleterre, les chiens de la police aux frontières repèrent deux Érythréens qui s'étaient introduits discrètement dans son véhicule, sans qu'il s'en aperçoive. Les policiers découvrent alors la cachette de la fillette afghane. Il est alors placé en garde à vue, avant d'être remis en liberté jusqu'à son procès. **Interrogé par Ouest France avant l'audience**, ce père de quatre enfants décrit son geste comme « un coup de folie »: « Je suis un idiot. J'ai fait une erreur ». Son avocate, Lucile Abassade, confirme que le Britannique « a agi dans l'émotion, sans réfléchir ». Lors d'une conférence de presse organisée ce matin à Boulogne-sur-Mer en compagnie de Bahar, il a appelé « à ne pas suivre ses actions, car celui ruinerait votre vie ».

« Je ne suis pas un passeur »

Près de trois mois après les faits, le Britannique ne se remet toujours pas de ces accusations. « J'étais devenu un délinquant, ma famille m'avait quitté, j'étais sollicité par tous les médias. Pour la première fois de ma vie, c'en était trop », **assure-t-il à FranceTVinfo ce jeudi**. Après avoir été arrêtée, la fillette a été renvoyée dans la « jungle » de Calais, avec son père. Elle y vit toujours à l'heure actuelle, sous une tente, entourée par une misère destructrice pour un enfant.

Lui, clame son innocence: « Je ne suis pas un passeur », souligne-t-il dans les colonnes de *Ouest France*. Lors de l'audience, son conseil a expliqué qu'« il n'y a pas eu d'échange d'argent entre la famille afghane et le Britannique, mais aussi qu'il s'agissait de préserver l'intégrité physique de cette enfant ». Une pétition sur internet intitulée « **Non à l'emprisonnement de Rob Lawrie, qui a voulu sauver une enfant de la Jungle de Calais** » avait recueilli plus de 120.000 signatures françaises et anglaises. Le hashtag #Lawrie a également été utilisé **près de 375.000 fois sur Twitter**. Si son sort mobilise l'opinion, il n'est pourtant pas le premier à devoir répondre de « délits de solidarité », comme les nomment de nombreuses associations. **En décembre 2015**, un maître de conférence en retraite de 72 ans a été condamné à 1500 euros d'amende pour avoir transporté des sans-papiers de la gare de Nice à celle d'Antibes.